

## EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE SEANCE  
10 octobre 2023

DATE DE CONVOCATION  
04 octobre 2023

DATE D'AFFICHAGE  
11 octobre 2023

### NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 33

PRESENTS 21

PROCURATION(S) 11

VOTANTS 32

Le maire certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité  
le :

Certifiée conforme et exécutoire.  
Notifiée aux intéressés.

Le Maire

Le **DIX OCTOBRE** DE L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS à 20H00 :

Le Conseil municipal de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance publique dans la salle du Conseil, sous la présidence de :

Monsieur Marc-Antoine JAMET, Maire

**Étaient présents :** MM. COQUELET, LEGO, AVOLLÉ, BALUT, GHOUL, AÏT BABA, COPLO, NDIAYE, GODEFROY, GRESSENT.

Mmes DUVALLET, ROUSSELIN, BENAMARA, DORDAIN, DESLANDES, ALTUNTAS, POUHÉ, DEBOISSY, DELIENCOURT, GÜTH.

formant la majorité des Membres en exercice.

**Étaient excusés :** MM. MARC, LECERF, GUILLON, GASSA, SABIRI, THIERY et Mmes LOUBASSOU, BATAILLE, TERNISIEN, LEFEBVRE, VINCENT, MANTSOUAKA MASSALA.

**Avaient donné pouvoir :** Mme LOUBASSOU à Mme DESLANDES, M. MARC à M. AÏT BABA, M. LECERF à M. JAMET, Mme BATAILLE à M. LEGO, Mme TERNISIEN à M. GHOUL, M. GUILLON à M. AVOLLÉ, M. GASSA à M. BALUT, Mme LEFEBVRE à M. COQUELET, M. SABIRI à Mme DUVALLET, Mme VINCENT à Mme ROUSSELIN, Mme MANTSOUAKA MASSALA à Mme BENAMARA.

Mme Jeanne POUHÉ

est nommée Secrétaire à l'ouverture de la séance.

### **Assistaient à la séance :**

Fonctionnaires : MM. TRISTANT, TOUTAIN, AURIERES, EL OUERDIGHI, ROIX, SWIECH et Mmes GUIBERT, BOULANGER, ROSSIGNOL, ECHARD-GOUBERT, VAROQUAUX, FALKIEWITZ, JEGU, ZAPPIA.

## **Délibération n°02**

### **DECISION MODIFICATIVE N°2**

M. Jean-Jacques Coquelet expose au Conseil municipal :

Le Conseil municipal, après adoption de la Décision Modificative n°1, a fixé le budget de la Commune pour l'exercice 2023 à 72 360 255 € dont 36 516 021 € en investissement

Il est proposé, aujourd'hui, une modification n°2 pour un montant de **351 457 €**.

### **I / LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Les modifications proposées en dépenses de fonctionnement sont essentiellement :

- L'augmentation des charges à caractère général (+310 k€) pour intégrer notamment les dépenses liées à l'opération « Les voyages extraordinaires de Jules Vernes » ;
- L'augmentation de la capacité de de financement de la section d'investissement (+370 k€) pour porter celle-ci à plus de 4,7 millions d'euros ;

- Une diminution des charges de personnel (-100 k€), malgré l'augmentation du point d'indice intervenue en juillet, due l'utilisation moindre que projetée de la valorisation du Compte Épargne Temps des agents communaux ouverte depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier et aux mouvements de personnels (latence entre un départ et son remplacement).

Libellé Chapitre par nature	Voté BP	proposition DM 2	Total BP + DM 2
Autres charges de gestion courante	4 040 494,00	16 330,00	4 056 824,00
Charges à caractère général	10 489 913,00	309 616,00	10 799 529,00
Charges de personnel et frais assimilés	14 869 905,00	-100 000,00	14 769 905,00
Charges financières	1 012 019,00	4 350,00	1 016 369,00
Charges exceptionnelles	50 600,00		50 600,00
Dotations aux provisions	58 726,00		58 726,00
Dépenses imprévues	1 975,61	19 083,00	21 058,61
Opérations d'ordre de transfert entre sections	956 400,00	8 550,00	964 950,00
Virement à la section d'investissement	4 364 201,00	372 762,00	4 736 963,00
<b>Total fonctionnement dépenses</b>	<b>35 844 233,61</b>	<b>630 691,00</b>	<b>36 474 924,61</b>

Pour équilibrer ces dépenses, il est proposé d'intégrer 630 000 € de recettes supplémentaires. Elles proviennent :

- Des financements obtenus pour « Les voyages extraordinaires de Jules Verne » qui ont permis de couvrir largement (80%) les dépenses effectuées ;
- De l'actualisation du financement de la Caisse d'Allocations familiales au titre de l'année 2022

Libellé Chapitre par nature	Voté BP	proposition DM 2	Total BP + DM 2
Atténuations de charges	180 000,00	0,00	180 000,00
Produits des services	844 850,0	11 323,00	856173,00
Impôts et taxes	18 789 989,0	0,00	18789989,00
Dotations et participations	14 592 976,0	606 800,00	15199776,00
Produits de gestion courante	107 100,0	0,00	107100,00
Produits financiers	52 620,0	0,00	52620,00
Produits exceptionnels	0,0	12 568,00	12568,00
reprise de provision	306 000,0	0,00	306000,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 827,0	0,00	3827,00
Résultat de fonctionnement reporté	966 871,6	0,00	966871,61
<b>Total fonctionnement recettes</b>	<b>35 844 233,61</b>	<b>630 691,00</b>	<b>36 474 924,61</b>

## II/ LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

Les modifications des dépenses d'investissement proviennent des crédits de paiement affectés aux autorisations de programme votées pour réaliser les travaux liés à la réalisation du Programme de Rénovation Urbaine. Une mise à jour budgétaire est à réaliser en fonction de l'avancée de ces travaux pluriannuels.

Libellé Chapitre par nature	Voté BP + DM	proposition DM 2	Total BP + DM 2
Dépenses imprévues	15 032,00	0,00	15 032,00
Emprunts et dettes assimilées	4 078 978,00	14 066,00	4 093 044,00
Immobilisations corporelles	1 345 126,46	50 000,00	1 395 126,46
Immobilisations en cours	16 272 519,38	-400 000,00	15 872 519,38
Immobilisations incorporelles	206 617,76	56 700,00	263 317,76
Opérations d'ordre dans la section	6 675 771,00	0,00	6 675 771,00
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	7 921 977,23	0,00	7 921 977,23
<b>Total investissement dépenses</b>	<b>36 516 021,83</b>	<b>-279 234,00</b>	<b>36 236 787,83</b>

Il convient ainsi de rectifier les opérations suivantes :

Libellé Opération d'équipement	proposition DM 2
ACCOMPAGNEMENT A LA TRANSITION ECOLOGIQUE	56 700,00
AMELIORATION DES BATIMENTS SCOLAIRES, PERISCOLAIRES ET PETITE ENFANCE	50 000,00
PNRU2-PROMENADE TILLEULS ET SES ABORDS	800 000,00
VOIRIES STRUCTURANTES (PNRU)	-1 200 000,00

Les recettes d'investissement sont équilibrées par le virement supplémentaire provenant de la section de fonctionnement et par la correction des subventions du calendrier de perception des subventions versées notamment de l'ANRU.

A noter, l'intégration d'une diminution du versement lié au FCTVA, dont la notification par la DGFIP fait apparaître un montant moindre qu'espéré (-390 k€)

Libellé Chapitre par nature	Voté BP + DM	proposition DM 2	Total BP + DM 2
Dotations, fonds divers et réserves	8556483,03	-390 000,00	8 166 483,03
Emprunts et dettes assimilées	4000000	17 200,00	4 017 200,00
Produits des cessions d'immobilisations	450000		450 000,00
Subventions d'investissement	11429642,8	-287 746,00	11 141 896,80
Avance marché	87351		87 351,00
Virement de la section de fonctionnement	4364201	372 762,00	4 736 963,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	956400	8 550,00	964 950,00
Opérations d'ordre dans la section	6671944	0,00	6 671 944,00
<b>Total investissement dépenses</b>	<b>36 516 021,83</b>	<b>-279 234,00</b>	<b>36 236 787,83</b>

Ce budget est présenté de manière détaillée dans le document joint au présent rapport, il est conforme à l'instruction budgétaire et comptable M14.

**Sur la base de ces éléments, le Conseil municipal, après en avoir délibéré**

**A l'unanimité**

- **ADOPTE** la décision modificative n°2, équilibré avec les écritures d'ordre à la somme de **351 457 €**.
- **ADOPTER** l'ensemble des crédits au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et des opérations pour l'investissement, tel que présenté en annexe.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure en application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,  
Et ont les membres signé au registre après lecture.

**POUR EXTRAIT CONFORME**  
**Marc-Antoine JAMET**